

Boischatel, le 17 décembre 2018

Chers concitoyens et concitoyennes,  
Chers collègues du conseil municipal,

Bonsoir et bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil portant sur le budget 2019 de la Municipalité de Boischatel.

Décembre marque la fin de l'année financière municipale, mais surtout la conclusion des travaux de planification budgétaire pour la prochaine année. À titre de maire, il s'agissait de mon deuxième exercice budgétaire. Je tiens personnellement à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, ainsi que monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint pour leur appui et leur soutien constant. Ils ont travaillé avec acharnement et rigueur et n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération.

Merci également aux membres du conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et particulièrement à madame Natasha Desbiens et monsieur Daniel Morin qui font partie du comité des finances.

Finalement, un dernier remerciement aux directeurs de service pour leur précieuse collaboration dans la préparation de ce budget. J'aimerais également souligner la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année.

Nous vous présentons donc ce soir le budget de fonctionnement, comprenant les revenus et les dépenses annuels associés à la fourniture des services municipaux, ainsi que le programme triennal d'immobilisations qui regroupe les différents projets que la Municipalité désire effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années.

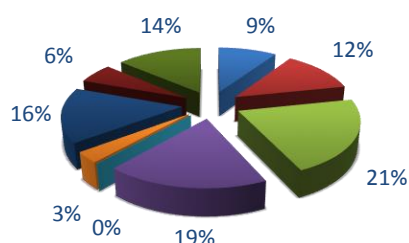
## **BUDGET 2019**

### **1. CHARGES**

Le montant des charges de fonctionnement, incluant les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité pour l'année 2019, s'élève à 14 651 730 \$, comparativement à 13 170 521 \$ en 2018, représentant une hausse de 11 %.

Pour les fins de la présentation, nous vous référons au document remis à l'entrée.

## TABLEAU 1 : Charges 2019

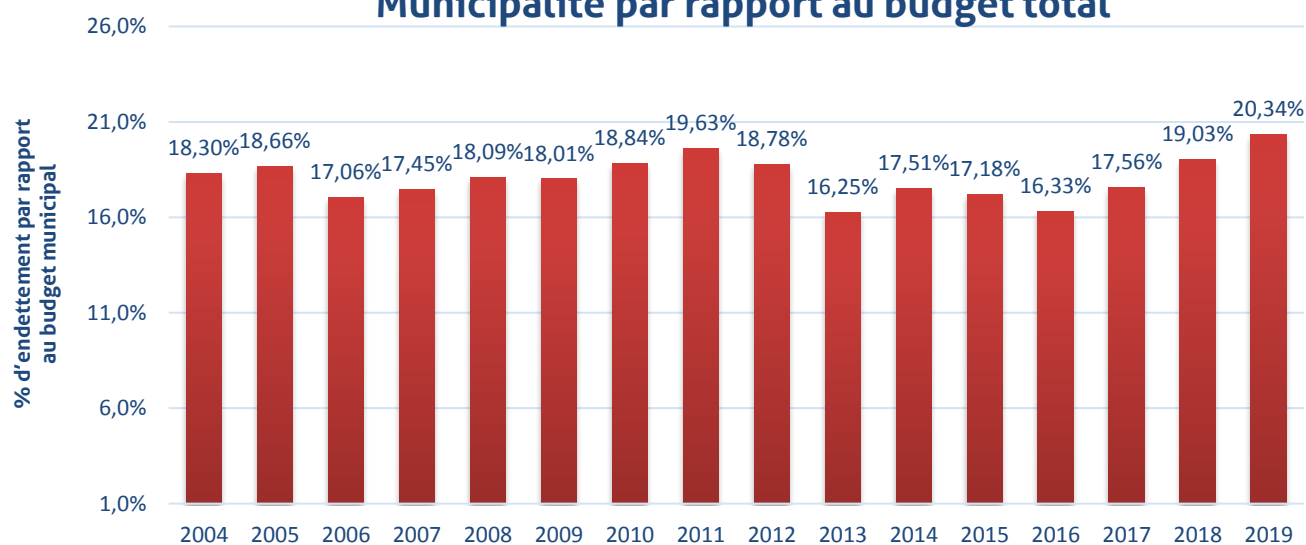


■ Administration générale	1 730 402 \$	9,40%
■ Sécurité publique	2 262 517 \$	12,30%
■ Transport	3 936 079 \$	21,39%
■ Hygiène du milieu	3 398 515 \$	18,47%
■ Santé et bien-être	11 275 \$	0,06%
■ Aménagement et urbanisme	571 752 \$	3,11%
■ Loisirs et culture	2 901 808 \$	15,77%
■ Frais financiers	1 063 509 \$	5,78%
■ Remboursement dette et fonds de roulement	2 522 941 \$	13,71%

- À l'**Administration**, le budget passe à 1 730 402 \$, soit une hausse de près de 18 %, due à la préparation pour le 100<sup>e</sup> de Boischatel, l'embauche d'un employé à l'administration, la hausse de la quote-part de la MRC et la hausse du salaire des élus municipaux à la suite de modifications fiscales.
- À la **Sécurité publique**, le budget total de 2 262 517 \$ est en hausse de 18 %. Cette augmentation s'explique, entre autres, par une prévision de la hausse de la facture de la Sûreté du Québec qui devrait atteindre 1 388 000 \$ en 2019, en hausse de 219 000 \$. En ce qui concerne l'incendie, considérant le grand nombre de sorties des pompiers en 2018, nous avons dû revoir à la hausse le nombre d'heures d'interventions prévues.
- Globalement, le budget **Transport**, qui inclut la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun, connaît une hausse de 8 % pour atteindre 3 936 079 \$. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de personnel, l'entretien des véhicules, ainsi qu'à la hausse du coût du sel et sable de plus de 30 000 \$.
- L'activité **Hygiène du milieu** se voit accorder un budget de 3 398 515 \$, en hausse de 16 %. Cette hausse est due exclusivement à l'augmentation de l'amortissement pour un montant de plus de 382 000 \$, soit plus de 80 % de la hausse. **Il est quand même important de préciser que les amortissements ne sont pas taxés aux citoyens.**
- Les prévisions budgétaires de l'activité **Santé et bien-être**, qui concernent le logement social, sont de 11 275 \$, représentant une légère augmentation de 2 %.
- Le budget de l'**Urbanisme et du développement du territoire** est établi à 571 752 \$, soit une hausse d'un peu plus de 23 000 \$ principalement attribuable à l'augmentation des honoraires professionnels.

- Le budget **Loisirs et culture** passe à 2 901 808 \$, soit une hausse de 28 %. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de l'aréna. Cet ajout occasionne aussi une hausse des amortissements de près de 344 000 \$.
- Pour leur part, les frais de financement se situent à 1 063 509 \$, en baisse de 161 646 \$. Le remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme totalise 3 218 641 \$. Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés et considérant qu'un montant de 239 608 \$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, soit les gouvernements et la Municipalité de L'Ange-Gardien, **la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme attribuable à la population de Boischatel se situe à 20,34 %**, et ce, malgré les nombreux investissements majeurs de la Municipalité.

**TABLEAU 2 : Frais de financement et remboursement de la dette à long terme imputables à la Municipalité par rapport au budget total**



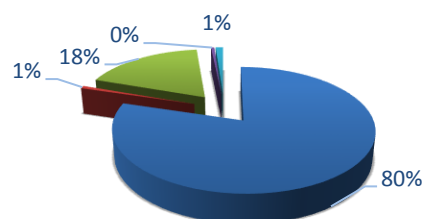
- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 3 747 068 \$.

## 2. REVENUS

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2018	2019	Variation
Taxes et tarifications	10 670 215 \$	11 675 858 \$	9 %
Gouv. Québec & Canada	118 338 \$	104 675 \$	-12 %
Services rendus	2 200 968 \$	2 636 464 \$	20 %
Transferts conditionnels	66 000 \$	72 000 \$	9 %
Appropriation de surplus	115 000 \$	41 995 \$	-63 %
Appropriation emprunts fermés		120 738 \$	
<b>Total</b>	<b>13 170 521 \$</b>	<b>14 651 730 \$</b>	<b>11 %</b>

### TABLEAU 3 : Revenus 2019



■ Taxes	11 675 858 \$	79,69%
■ En lieu de taxes	104 675 \$	0,71%
■ Services rendus et autres recettes	2 636 464 \$	17,99%
■ Transferts	72 000 \$	0,49%
■ Appropriation du surplus et soldes emprunts fermés	162 733 \$	1,11%

#### A) Taxe foncière générale

Le taux de la taxe foncière générale est augmenté de 0,0134 \$, passant de 0,8927 \$ à 0,9061 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 1,5 %. La valeur imposable est établie à plus de 1 000 M\$ pour la prochaine année.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, le taux est également en hausse de 1,5 %, passant de 2,0551 \$ à 2,0859 \$ du 100 \$ d'évaluation.

L'objectif du conseil était de maintenir le compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie de la population.

#### B) Tarification du réseau d'aqueduc

Le tarif par unité de logement desservie subit une hausse de 23,43 \$ pour se retrouver à 121,18 \$. Cette augmentation est principalement due à la mise aux normes et l'agrandissement de l'usine de production d'eau potable.

#### C) Tarification de la cueillette des matières résiduelles

Ce tarif est stable à 171 \$ par unité de logement.

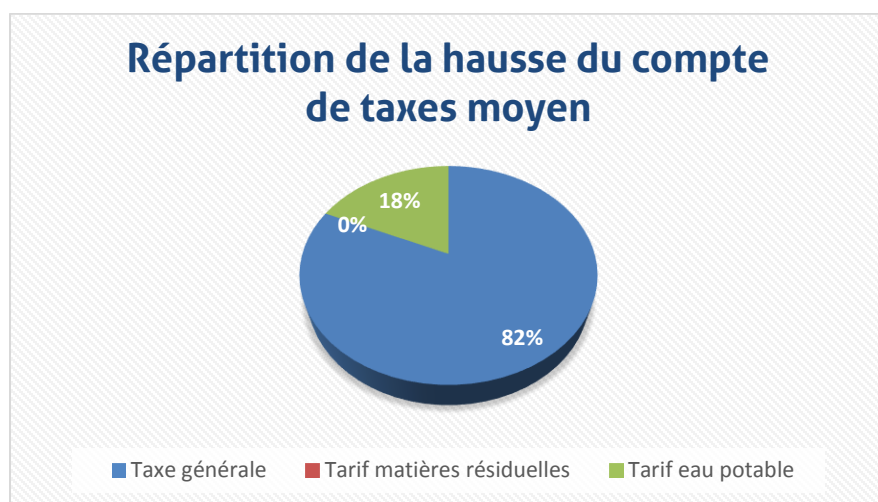
#### D) Impact sur la charge fiscale moyenne

Le service d'évaluation de la MRC de la Côte-de-Beaupré a procédé à la révision triennale du rôle d'évaluation pour les années 2019-2020-2021, lequel prévoit une augmentation moyenne de 2 % pour une propriété unifamiliale. Ainsi, la charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égouts, ayant une valeur moyenne de 335 650 \$ en 2019, sera de 3 212,32 \$ alors qu'elle était de 3 107,08 \$ en 2018, soit une hausse de 105,24 \$. Pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale

pour la propriété moyenne était de 3 204,83\$ en 2018 et sera de 3 333,50\$ en 2019, soit une hausse de 128,67\$.

#### TABLEAU 4 : Impact sur la charge fiscale moyenne

TABLEAU COMPARATIF (PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE MOYENNE)				
	2018	Variation	2019	%
Valeur moyenne	328 899 \$	6 751 \$	335 650 \$	2,05 %
Taux de taxe générale	0,8927 \$	0,0134 \$	0,9061 \$	1,50 %
Taxe générale	2 936,08 \$	105,24 \$	3 041,32 \$	3,58 %
Tarif ordures	171,00 \$	- \$	171,00 \$	0,00 %
Tarif eau potable	97,75 \$	23,43 \$	121,18 \$	23,97 %
Total sans services	3 107,08 \$	105,24 \$	3 212,32 \$	3,39 %
Total avec services	3 204,83 \$	128,67 \$	3 333,50 \$	4,01 %



#### E) Modalités de paiement.

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxes en quatre versements pour l'année 2019, et ce, sans intérêts.

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2021

Le programme triennal d'immobilisations 2019-2021 prévoit des investissements totaux de 19 069 440 \$ (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 8 811 675 \$ sont prévus en cours d'année 2019. De ce montant, près de 60 % concernent la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable (3 M\$) et la construction de la patinoire du parc des Saphirs (2,25 M\$). Il est important de préciser que la Municipalité compte sur des aides financières pour ces deux projets.

Les autres dépenses en investissement représentent l'achat d'équipements, la réfection et l'entretien de diverses infrastructures et la préparation de projets.

Description des projets	Projets Année 2019	Projets Année 2020	Projets Année 2021	Total des 3 années
Réfection infrastructures	564 000 \$	368 000 \$	110 000 \$	1 042 000 \$
Mise aux normes - Usine de production d'eau potable	3 000 000 \$	- \$	- \$	3 000 000 \$
Garage municipal et aménagement	250 000 \$	2 750 000 \$	- \$	3 000 000 \$
Abri à sel (Bédard)	- \$	- \$	225 000 \$	225 000 \$
Aménagement stationnement - hôtel de ville	- \$	90 000 \$	- \$	90 000 \$
Enseigne est	- \$	15 000 \$	- \$	15 000 \$
Côte de l'Église	350 000 \$	- \$	- \$	350 000 \$
Rue des Grès (plans et devis)	127 000 \$	- \$	- \$	127 000 \$
Rue Vézina (plans et devis)	95 000 \$	- \$	- \$	95 000 \$
Rue Tardif (plans et devis)	130 000 \$	- \$	- \$	130 000 \$
Rue Dugal	- \$	10 000 \$	1 500 000 \$	1 510 000 \$
Services rue des Saphirs	1 455 000 \$	- \$	- \$	1 455 000 \$
Services rue des Opales	- \$	- \$	1 950 000 \$	1 950 000 \$
Acquisition de véhicules et d'équipements	265 675 \$	523 765 \$	416 000 \$	1 205 440 \$
Parcs	2 250 000 \$	200 000 \$	1 950 000 \$	4 400 000 \$
Maison Vézina	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$
Aménagement terrain - aréna	75 000 \$	150 000 \$	- \$	225 000 \$
	<b>8 811 675 \$</b>	<b>4 106 765 \$</b>	<b>6 151 000 \$</b>	<b>19 069 440 \$</b>
RE= Règlement d'emprunt	8 546 000 \$	3 568 000 \$	5 735 000 \$	<b>17 849 000 \$</b>
FR= Fonds de roulement	265 675 \$	538 765 \$	416 000 \$	<b>1 220 440 \$</b>
<b>Total des trois ans</b>	<b>8 811 675 \$</b>	<b>4 106 765 \$</b>	<b>6 151 000 \$</b>	<b>19 069 440 \$</b>

## CONCLUSION

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices municipaux, votre conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

Nous tenons à vous assurer qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

Benoit Bouchard  
Maire